

La CPAM des Flandres vous informe

Simple et sécurisée : la création immédiate du compte ameli

Rendez-vous sur



L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Désormais, vous avez la possibilité de créer immédiatement votre compte ameli sur le web ou sur l'appli ameli pour smartphone et tablette. Ce nouveau service facilite votre adhésion au compte et vous fait gagner du temps : plus besoin d'attendre le courrier postal contenant le code provisoire.

À partir de la page de connexion du compte ameli, cliquez sur le bouton « je crée mon compte » et saisissez les informations demandées :

- votre nom ;
- votre numéro de sécurité sociale ;
- votre date de naissance ;
- votre code postal.

Après avoir cliqué sur « Continuer », le téléservice vérifie votre éligibilité au service de création immédiate du compte ameli.

L'écran suivant propose de créer immédiatement votre compte. Il est seulement demandé de renseigner :

- les sept derniers chiffres de votre relevé d'identité bancaire Iban, utilisé par l'Assurance Maladie pour rembourser vos prestations maladie ;
- une partie du numéro de série de votre carte Vitale.

Lorsque vous cliquez sur « Valider », les informations que vous avez saisies sont contrôlées.

Si les données saisies sont conformes à celles enregistrées dans la base de données de l'Assurance Maladie, vous êtes dirigé vers la page d'acceptation des conditions générales d'utilisation puis vous êtes invité à définir et enregistrer votre code ameli personnel, de 8 à 13 chiffres.

Important : à ce stade, vous devez obligatoirement renseigner une adresse e-mail personnelle qui est ensuite à valider.

La procédure est terminée, votre compte ameli est actif. Vous bénéficiez immédiatement des services du compte et d'un accès permanent à vos informations.

Attention : en l'absence de l'une des 2 informations obligatoires : coordonnées bancaires ou carte Vitale dans les bases de données de l'Assurance Maladie ou si les données saisies ne sont pas conformes à celles enregistrées dans la base, il ne vous sera pas possible de créer immédiatement votre compte ameli.

Depuis la page de création du compte, vous pouvez demander un code provisoire par voie postale. Il vous parviendra sous 8 jours.

Pour ouvrir votre compte, rendez-vous sur ameli.fr

